

*St Barthélémy d'Anjou, Mayenne, Cholet Mocrat, Ligueil, Mont-
jean sur Loire, Beaulieu sur Layon, Juigné sur Loire,
Sargé Le Mans.*

- 8,85

Avril 2018

Pour celles et ceux qui auraient raté un épisode, nous avons basculé en septembre 2017 sur une nouvelle Direction Régionale « Maine Val de Loire » qui regroupe désormais la Sarthe, La Mayenne, Le Maine et Loire et l'Indre et Loire.

Les Comités techniques couvrent donc toutes les entités de ces départements. Les dossiers qui nous ont été communiqués pour les préparer sont très succincts et les comptes rendus des Comités Techniques se résument à 2 ou 3 phrases... On atteint le comble de l'indigence ! De plus, nous n'y avons plus aucun droit puisque, par le fait du prince, La Poste a décidé de priver de ses mandats SUD sur cette Direction Régionale. Elle accorde « généreusement » à notre titulaire, élu par vos scrutins lors des dernières élections professionnelles, le titre ronflant d' « Expert de droit », ce qui lui permet de siéger dans cette instance mais lui interdit de voter ! Il est clair que notre organisations syndicale ne peut cautionner ces pratiques dictatoriales et que nous ne siégeons plus dans cette assemblée qui vole au personnel son vote. Tout au plus nous vous transmettons les informations que nous récupérons.

Plusieurs Comités Techniques se sont réunis au Mans les 16 et 28 mars et les 10 et 18 avril :

St Barthélémy d'Anjou (49) : **- 2,45** sur les positions de travail

Transformations de PT réseau en facteurs guichetiers.

Mayenne (53) : **- 2,10** sur les positions de travail

Dont -1,47 PT en facteurs guichetiers sur Martigné sur Mayenne, Javron Les Chapelles et St pierre des Nids.

Cholet Mocrat (49) : **- 0,77** sur les positions de travail

Détruit en Poste relais.

Ligueil (37) : **- 0,98** sur les positions de travail

Détruit en APC.

Montjean sur Loire (49) : **- 0,43** sur les positions de travail

Détruit en RPU.

Beaulieu sur Layon (49) : **- 0,77** sur les positions de travail

Transformation en facteur guichetier.

Juigné sur Loire (49) : **- 0,43** sur les positions de travail

Transformation en facteur guichetier.

Sargé Les Le Mans (72) : **- 0,92** sur les positions de travail

Détruit en RPU.

Le massacre de nos emplois continue donc. **Si nous avons pu voter,**
nous aurions évidemment voté contre ces saloperies...

Qui défend vos intérêts ?